

Gestion Informatisée des Listes d'Attente D'admission en EHPAD dans le Loiret

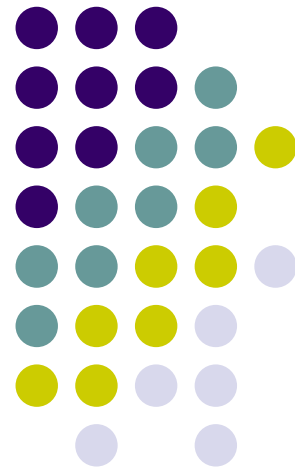
GILADE 45

Hôpital St Jean

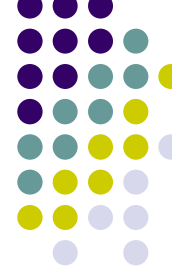
Boulevard Loreau

45250 BRIARE

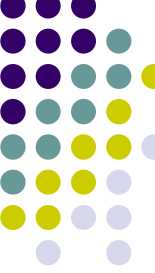
Tel : 02.38.29.56.03



CONTEXTE



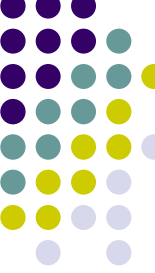
- Dossier papier unique
- Communauté d'établissements
- Développement des systèmes d'information dans les EHPAD, dans et entre les hôpitaux
- Travail en collaboration : médecins, directeurs, assistantes sociales, D.D.A.S.S, Conseil Général



OBJECTIFS

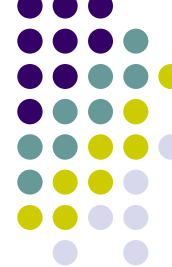
- Simplifier les procédures d'inscription : une seule demande, un seul site de dépôt ou d'envoi pour une inscription dans plusieurs établissements
- Faciliter la gestion des listes d'attente des différents établissements, effectuer les mises à jour, communiquer les dossiers à qui de droit
- Donner des éléments statistiques aux établissements, au département, aux tutelles

LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS



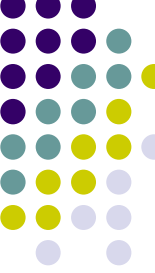
- Le demandeur (ou sa famille)
- Le Médecin Traitant
- L'établissement demandeur
- L'EHPAD
- L'Administration

1- LE DEMANDEUR



- Une seule demande pour TOUS les établissements souhaités
- Un seul interlocuteur : assistante sociale, établissement où est déposé la demande.
- Demande prise en compte **SIMULTANEMENT** dans tous les établissements demandés.
- Maintien de la demande dans l'EHPAD retenu en premier choix, sans formalité, en cas d'entrée dans un autre.

2- LE MEDECIN TRAITANT



- Un seul dossier à remplir !!! Gain de temps
- (idem pour travailleur social [partie administrative du dossier])

3- L'ETABLISSEMENT DEMANDEUR

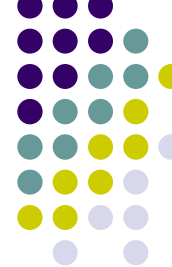


La demande multiple et simultanée :

- Simplifie la tâche, diminue le temps passé (a fortiori si saisie par la coordination)
- Peut et doit raccourcir les délais de séjour (intérêt dans le cadre de la tarification à l'activité), si demande précoce durant le séjour en CS ou SSR.

4- L'EHPAD

- Tenue au jour le jour de la liste active
- Mise à jour automatique de la liste active (demandes multiples)
- Possibilité de préciser des critères d'entrée répondant à ses capacités d'accueil
- Possibilité d'affectation selon ses critères (unité Alzheimer au sein de l'EHPAD par exemple)
- Meilleure adéquation entre disponibilités et demandes.



5- L'ADMINISTRATION



Si les demandeurs remplissent leur mission, si la coordination est efficace, si les EHPAD renvoient l'information :

L'Administration pourra connaître :

- La situation des personnes âgées en attente d'une place,
- L'importance des besoins et leur situation géographique,
- Le délai moyen d'entrée, etc...
- L'influence du degré de dépendance ou de la charge de soins sur le délai d'entrée, ou le type d'établissement choisi,

D'où

- Intérêt économique, prospectif, et stratégie en terme de politique de prise en charge des besoins des personnes âgées.

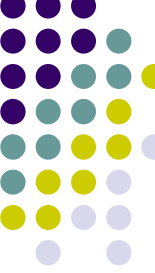
MISE EN ŒUVRE :

le centre de coordination



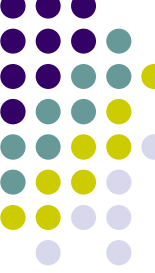
- Réception des dossiers-Enregistrement-Accusé de réception-Analyse des dossiers
- Vérification de la cohérence de la base (doublons, situations improbables, renseignements à compléter)
- Validation des réactualisations proposées par les établissements
- Calcul des GIR
- Publipostage pour réactualisation
- Statistiques
- Gestion des accès et des droits
- Animation de la Communauté d'Etablissements-Evolution du système

L'établissement : ce qu'il reçoit



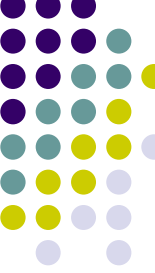
- Consultation de la liste d'attente de l'établissement, actualisée
- Information sur les demandes multi-établissements
- Impression de l'intégralité d'un dossier de la liste d'attente, selon les droits de la personne connectée
- Repérage des dossiers modifiés depuis la dernière connexion

L'établissement : ce qu'il renvoie



- Pré-enregistrement pour inscription initiale
- Pré-enregistrement pour réactualisation
- Ajout de variables spécifiques à l'établissement, gestion de ces données
- Gestion des personnes autorisées, de leurs droits

Moyens humains

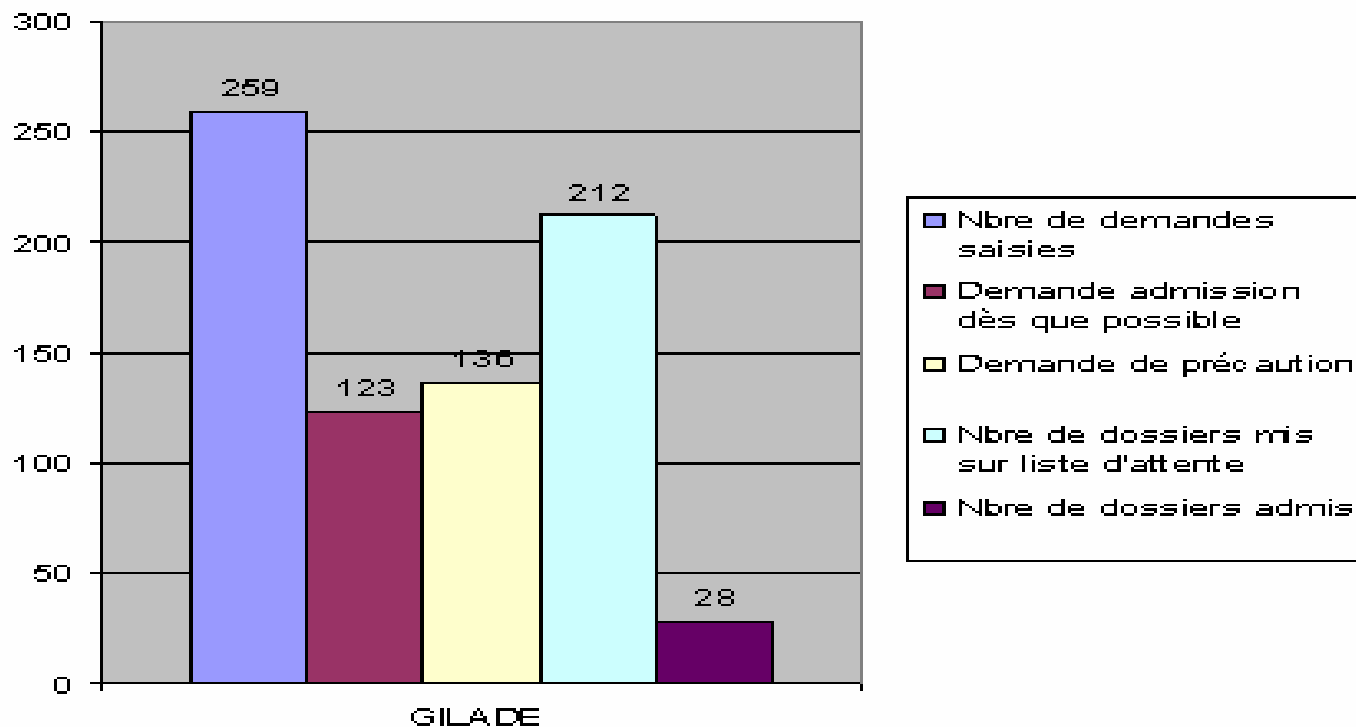


- 1 superviseur médical
- Coordination (dans l'enceinte de l'hôpital de Briare) : 1 secrétaire médicale à temps plein + 1 assistante sociale

Au 15 Juin 07

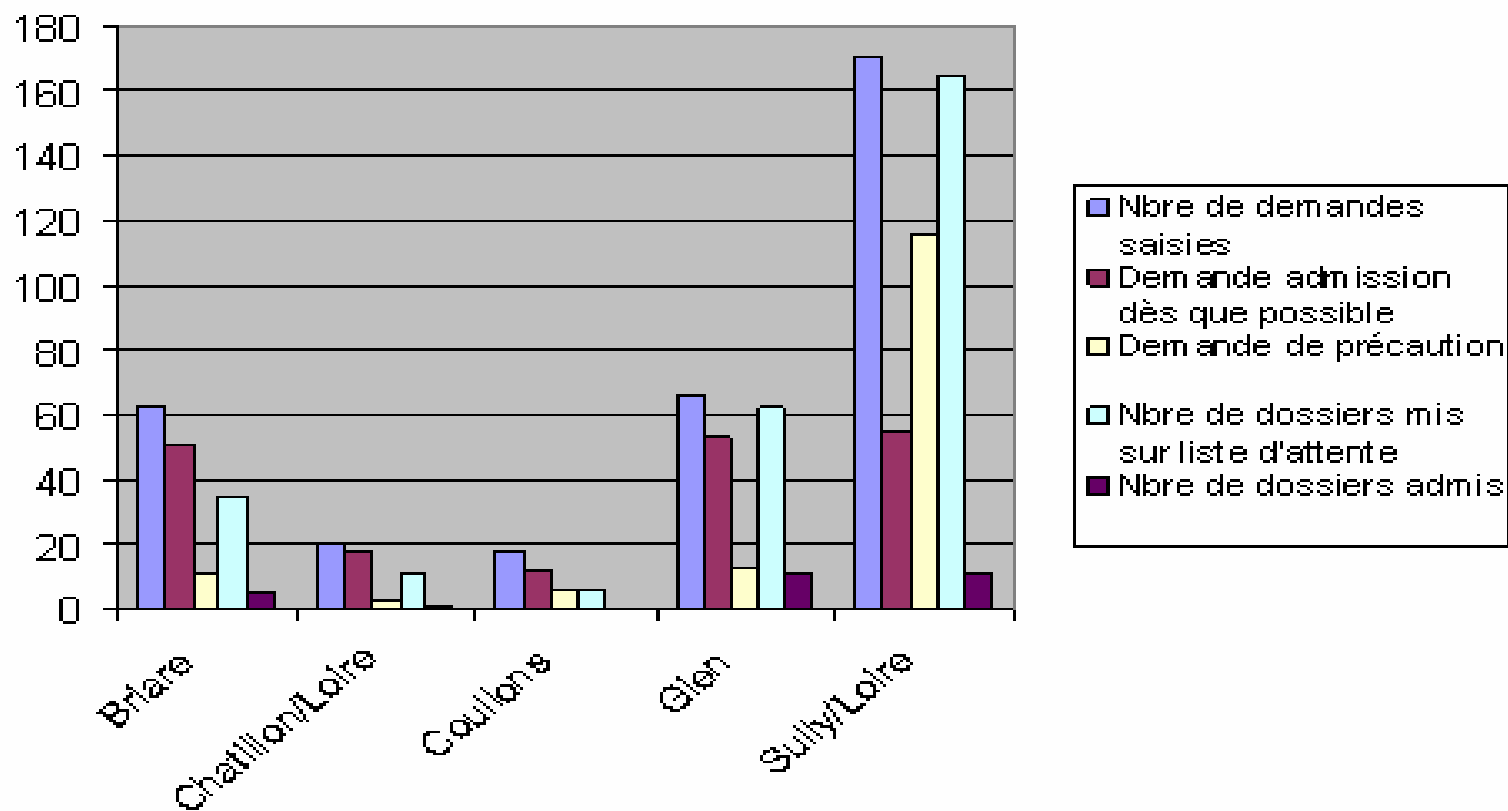


Répartition globale des demandes





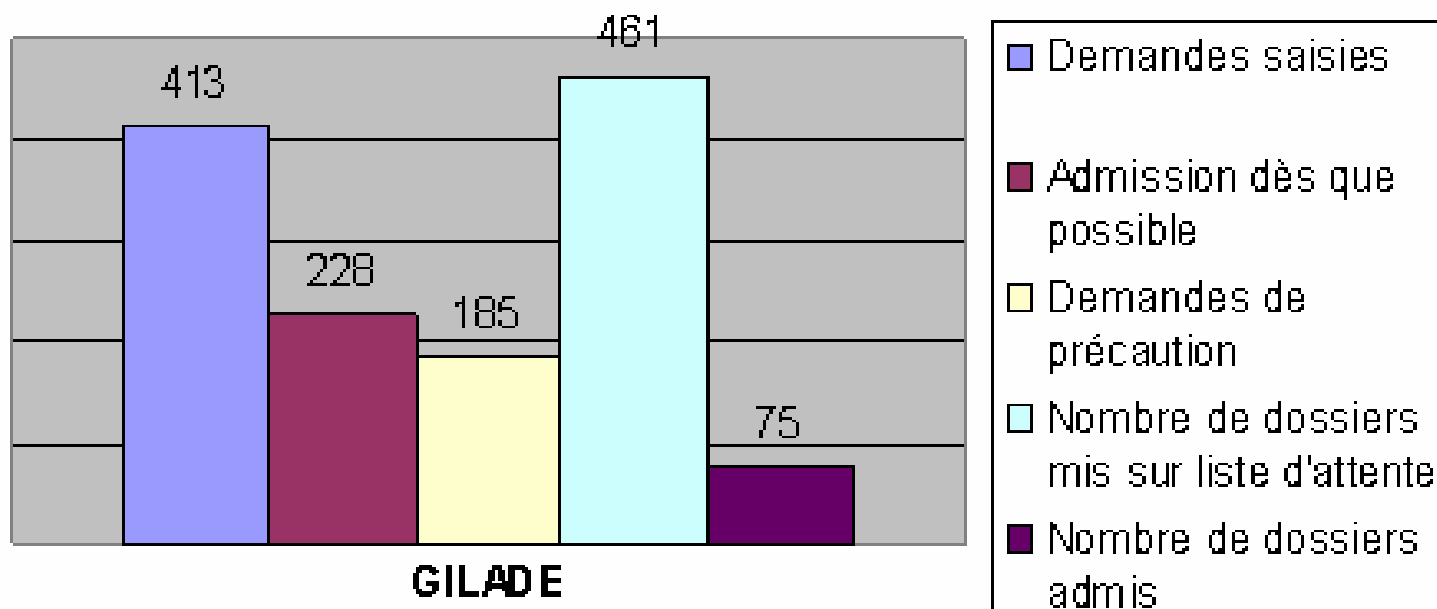
Répartition des demandes par établissements



AU 1^o Novembre 2007



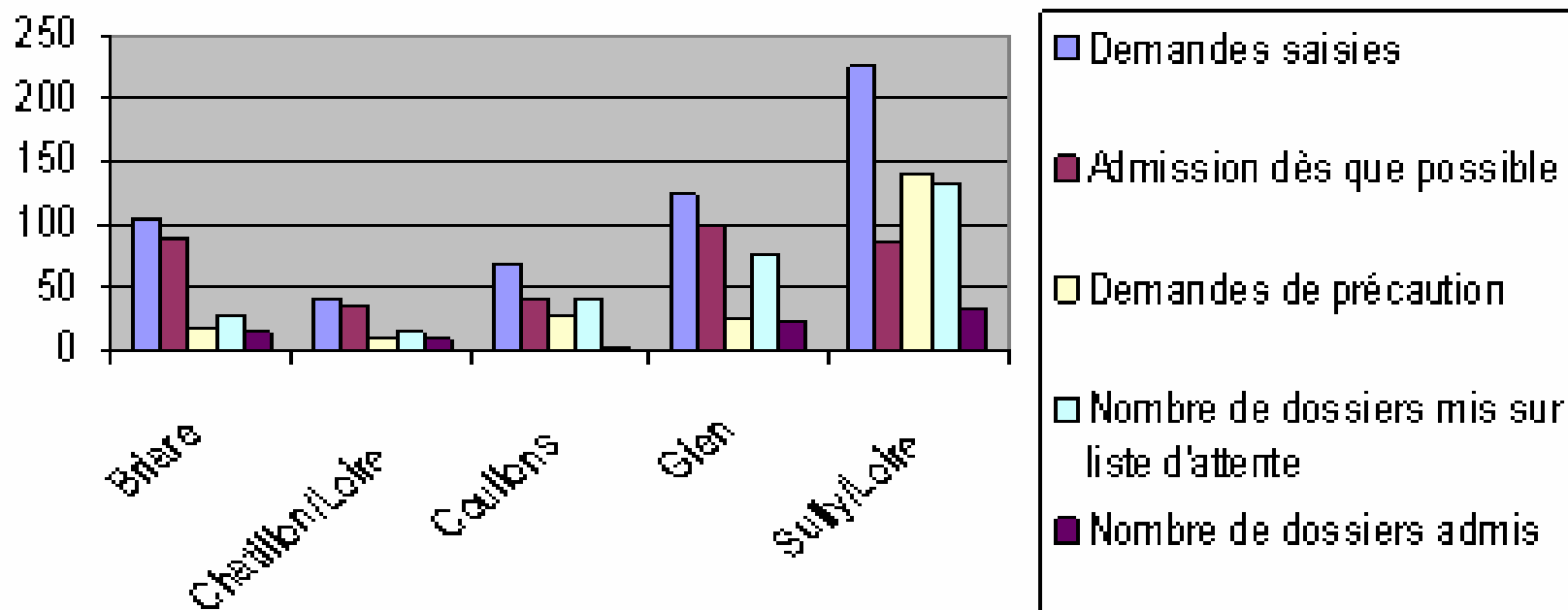
REPARTITION GLOBALE DES DEMANDES AU
01.11.2007



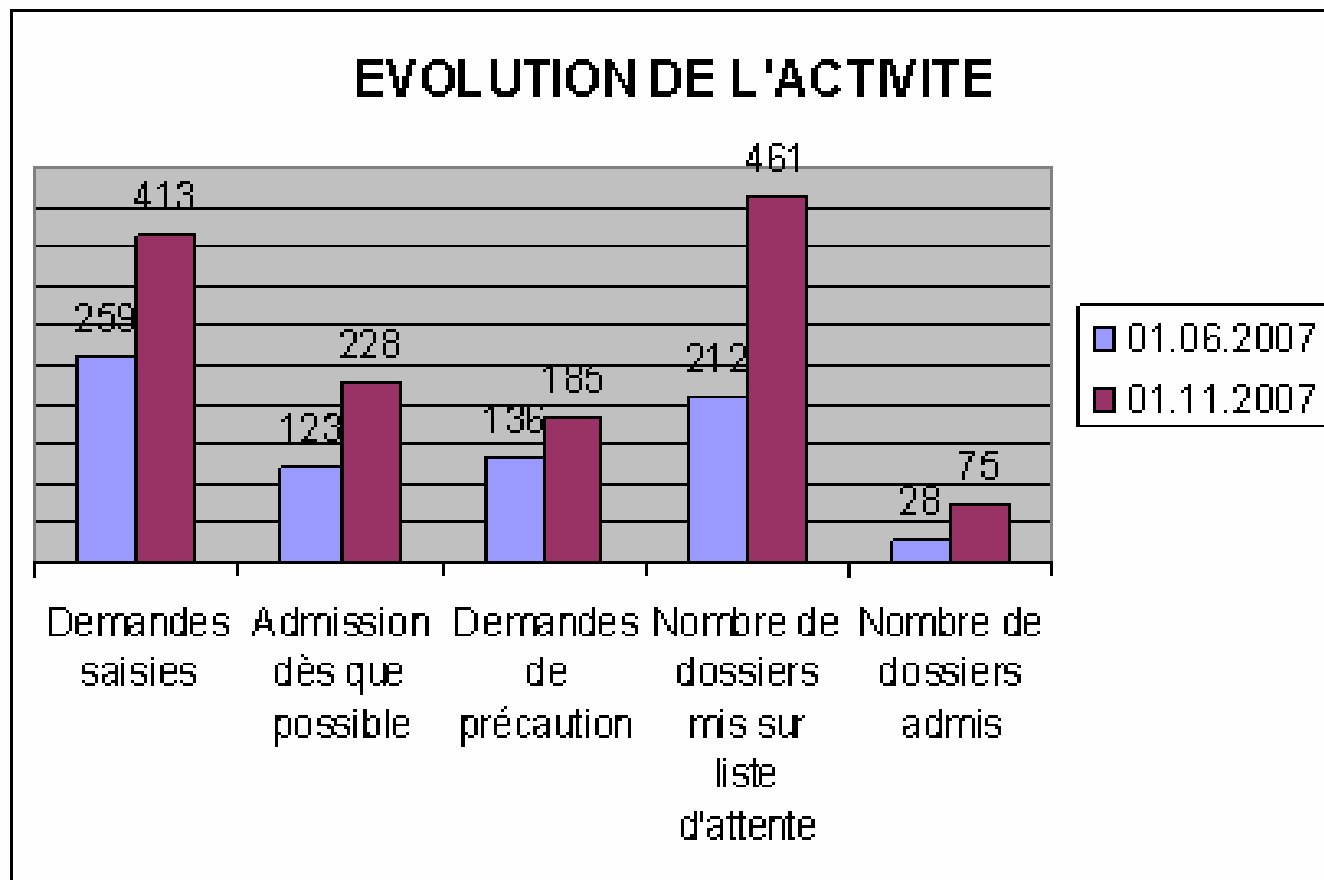


AU 1^o Novembre 2007

Repartition des demandes par établissement au 01.11.2007



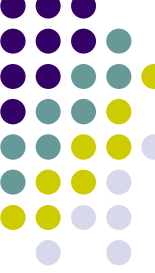
EVOLUTION DE L'ACTIVITE



PREVISIONS 2008

- Adhésion Prévvue des EHPAD:
 - CHÂTEAURENARD
 - CHÂTILLON-COLIGNY





PREVISIONS 2008

convaincre et faire adhérer les grands centres des zones d'influence:

CHRO

CHAM

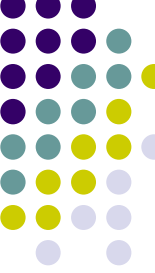
Pithiviers

De leur adhésion dépend la réussite de GILADE:

Couverture départementale

Équilibre financier

Pérennité



PREVISIONS 2008-20..

- Interface et
- Connexion avec les autres centres de gestion de listes d'attente:

Cher

Autres départements au fur et à mesure des développements (surtout si limitrophes)